



Collège du Trenze
119, rue Basse
48220 VIALAS
04 66 41 02 17
ce.0480016g@ac-montpellier.fr

Liste de matériel à prévoir pour le bivouac Semaine du 13 au 17 mai 2024

MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour les randonnées

- 1 sac à dos
- 1 gourde
- 1 bonnet, 1 paire de gants
- 1 Casquette
- 1 Kway ou vêtement de pluie
- 1 bonne paire de chaussures de marche ou baskets adaptés à la randonnée

Vêtements

- 1 veste chaude (ou blouson).
- 1 Tee shirt par jour
- 2 sweats
- Tenues de sport
- 2 polaires ou pulls chauds
- 1 paire de baskets, **en plus** de celles pour la rando.
- Des sous-vêtements en nombre suffisant pour la semaine
- 1 ou 2 shorts.
- 1 Pyjama pour les nuits en gîte.
- 1 Tenue chaude pour les nuits sous la tente.
- 1 sac plastique pour le linge sale.
- Pantoufles ou claquettes.

Nécessaire de toilette et literie

PAS DE MAQUILLAGE

- Savon, brosse à dents, dentifrice, shampoing.
- 1 serviette de toilette
- Quelques paquets de mouchoirs en papier
- 1 drap housse 1 place
- 1 taie d'oreiller
- 1 duvet (**impérativement marqué au nom de votre enfant**)
- Des protections hygiéniques en nombre suffisant pour les filles.

MATERIEL FACULTATIF

- 1 Lampe frontale ou lampe de poche
- 1 paire de lunettes de soleil
- De la crème solaire
- 1 coussin
- Pansements pour les ampoules.
- Lingettes de toilette

Sont autorisés :

Bonbons et biscuits **en nombre raisonnable.**
Pas d'autre aliments ni de boissons.

LE SAC A DOS

Il devra être prêt pour la randonnée le lundi matin, sans autre matériel que celui destiné à la marche. Pour des raisons d'organisation, rien ne pourra être sorti de la valise, ni y être rangé.

- 1 casquette (obligatoire)
- crème solaire (si nécessaire)
- pansements (si nécessaire)
- 1 vêtement chaud (obligatoire)
- 1 paquet de mouchoirs en papier (obligatoire).
- la gourde (sera remplie d'eau au collège).
- Tous les médicaments seront rangés dans le sac à dos, y compris pour les élèves qui n'ont pas de PAI ou de suivi régulier. Ils seront transmis à l'infirmier avec les ordonnances, **dès l'arrivée au collège le lundi matin.** Aucun médicament ne devra être rangé dans la valise.

MARQUAGE DES EFFETS PERSONNELS

Afin de faciliter l'organisation du transport des bagages au mas de la Barque, **la valise** de votre enfant devra être **marquée à son nom.**

Il est également recommandé de marquer tous les vêtements afin d'éviter les pertes, les échanges pour des raisons d'hygiène.